

**Appel à projets //  
Propositions artistiques**

**« Et 20 l'été »  
Le festival du 20<sup>e</sup> arrondissement**

**Dates du festival :** du 22 au 30 juin 2013.

**L'esprit du festival :** pendant dix jours, des représentations artistiques investissent rues, places et jardins du 20<sup>e</sup> arrondissement pour des rencontres entre arts, espaces urbains et spectateurs qui bousculent le regard de chacun sur son environnement. Chaque édition du festival enrichit et (re)donne des identités à la ville.

Les projets devront prendre en compte les éléments suivants :

- Partir de l'espace urbain pour **produire de l'espace public** : privilégier les spectacles participatifs, évolutifs, interactifs permettant une diversité des regards sur les quartiers et les lieux investis.
- Utiliser des formes itinérantes pour **créer des liens** : entre le 20<sup>e</sup> arrondissement et les communes riveraines, entre les disciplines artistiques mais aussi entre spectateur et espace public.
- Bousculer les habitudes, faire place à des **expériences étonnantes et inattendues**, des **formes de création innovantes** et un « **mélange des genres** » (entre happening plasticien et spectacle vivant, entre spectateurs et comédiens...).

**Lieux :** le 20<sup>e</sup> arrondissement, ses espaces publics, en particulier ses « zones frontières » et la mairie.

**Le public visé :** le festival s'adresse à tous les publics, des plus novices aux plus aguerris, en allant à leur rencontre et en les intégrant aux interventions artistiques. L'objectif est de capter le public passant, révéler des publics qui s'ignorent et déjouer les places assignées à chacun (spectateurs, artistes...).

**Champ artistique :** toutes disciplines, projets hybrides, innovations et croisement des genres, mais le comité attachera une importance particulière à la manière d'inscrire le projet dans la cité, dans l'esprit du festival.

**Direction artistique :** le comité de sélection des projets est composé de la mairie du 20<sup>e</sup>, de la Direction des affaires culturelles de Paris et de l'association Paris Culture 20<sup>e</sup>. Il veillera à mettre en cohérence les projets entre eux dans l'esprit du festival.

**Fiancement :** le budget demandé à la mairie du 20<sup>e</sup> ne pourra excéder 3000 € TTC (trajet et hébergement inclus). Les prestations co-financées (mécénat, subventions publiques...) seront encouragées.

**Communication :** affiche, brochure et communication presse assurée par la mairie du 20<sup>e</sup>.

**Date limite de dépôt de projet artistique : 25 janvier 2013.**

**Appel à projets //**  
**Propositions artistiques**

« Et 20 l'été »

Le festival du 20<sup>e</sup> arrondissement

**FICHE DE CANDIDATURE 2013 (1/2)**

**STRUCTURE PORTEUSE**

Nom (raison sociale) :

Adresse :

Contact du porteur du projet (nom, téléphone et courriel) :

**DESCRIPTIF DU PROJET**

Titre du projet :

Nombre de participants au projet :

Lieux adaptés (place, par, rue passante, ruelle, impasse...) :

Dates et heures envisagées :

Présentation de l'esprit de votre projet :

**Appel à projets //**  
**Propositions artistiques**

« Et 20 l'été »

**Le festival du 20<sup>e</sup> arrondissement**  
**FICHE DE CANDIDATURE 2013 (1/2)**

**BESOINS TECHNIQUES**

*Exemple : techniciens sons, structure, lumière, gardiennage, matériel, bénévoles...*

**BUDGET**

Budget total prévisionnel :

Budget demandé à la mairie du 20<sup>e</sup> (la proposition de prix ne pourra excéder 3000 € TTC, trajet et hébergement inclus) :

Cofinancements envisagés (structure et montant) :

**Toute proposition doit être accompagnée de la présente fiche dûment remplie.**

Le dossier doit être complété de :

- Fiche technique
- Dossier de presse et CD ou DVD (à défaut, lien internet),
- Présentation de la structure et de tous les éléments permettant d'apprécier son propos
- Budget prévisionnel et proposition de prix

**Le dossier complet est à envoyer avant le 25 janvier 2013** (cachet de la poste faisant foi)

**par courrier à :**

Festival « Et 20 l'été »  
Mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement – service culturel  
6 place Gambetta 75020 Paris

Vous serez informés par courrier de la décision du comité la semaine du 11 au 15 mars 2013.

Les dossiers pourront être restitués sur demande.

**Informations complémentaires :** [festival.et20lete@gmail.com](mailto:festival.et20lete@gmail.com) / 01 43 15 22 67